	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1 / 8
		Edition révisée n° : 3
		Date : 16 / 3 / 2015
		Remplace la fiche : 5 / 9 / 2014
<b>KTEX 2014</b>		<b>4179.</b>

**Danger**



## SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Préparation liquide.  
 Nom commercial : KTEX 2014

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Préparation solvantée pour nettoyage à sec.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Producteur/Fabricant** : SADAPS BARDAHL CORPORATION  
 BP 50050 MOUVAUX  
 59589 BONDUES Cedex France  
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38  
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51  
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

**Distributeur** : SADAPS BARDAHL CORPORATION  
 BP 50050 MOUVAUX  
 59589 BONDUES Cedex France  
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38  
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51  
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1.45.42.59.59  
 +33 (0)1.45.42.59.59

## SECTION 2 Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Xn; R65  
 R66  
 R43  
 R52/53


Texte des Phrases R : : SECTION 16

#### Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger (CLP : Asp. Tox. 1)  
 Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention (CLP : Skin Sens. 1)

**SADAPS BARDAHL CORPORATION**  
 BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France  
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38  
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51  
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2 / 8
		Edition révisée n° : 3
		Date : 16 / 3 / 2015
		Remplace la fiche : 5 / 9 / 2014
<b>KTEX 2014</b>		<b>4179.</b>

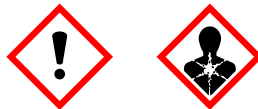
## SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- **Informations additionnelles sur les dangers** : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 (CLP : Aquatic Chronic 3)
- Texte des Phrases H : : SECTION 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

##### • Pictogramme(s) de danger



- **Code de pictogrammes de danger** : SGH07 - SGH08
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Informations additionnelles sur les dangers** : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Conseils de prudence**
  - **Généraux** : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
  - **Prévention** : P260 - Ne pas respirer les vapeurs.  
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 - Porter des gants de protection.
  - **Intervention** : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P331 - NE PAS faire vomir.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
  - **Considérations relatives à l'élimination** : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
- **Contient** : Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques ; (r)-p-mentha-1.8-diene; 30 % et plus d'hydrocarbures aliphatiques ; moins de 5 % d'hydrocarbures aromatiques .

### 2.3. Autres dangers

Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.


## SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques.	: 90 - 100 %	64742-48-9	918-481-9	----	01-2119457273-39-XXXX	Xn: R65 R66 ----- Asp. Tox 1 (H304) (EUH066)
3-butoxy-2-propanol	: 1 - 4 %	5131-66-8	225-878-4	603-052-00-8	01-2119475527-28-XXXX	Xi: R36/38 ----- Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315)

### SADAPS BARD AHL CORPORATION

BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France  
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38  
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51  
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3 / 8
		Edition révisée n° : 3
		Date : 16 / 3 / 2015
		Remplace la fiche : 5 / 9 / 2014
<b>KTEX 2014</b>		<b>4179.</b>

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants (suite)

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
d-Limonene	: 0,5 - 3 %	5989-27-5	227-813-5	601-029-00-7	----	R10 Xi, R38 R43 N; R50-53 ----- Flam. Liq. 3 (H226) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

**Autres informations** : teneur Hydrocarbure aromatique <1%

### SECTION 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Premiers secours

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
- **Contact avec la peau** : Oter rapidement les vêtements contaminés. Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- **Ingestion** : NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- **Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux.
- **Contact avec la peau** : Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Contact avec les yeux** : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
- **Ingestion** : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- **Agents d'extinction appropriés** : Dioxyde de carbone.  
Poudre sèche.  
Pulvérisation d'eau.  
Mousse.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.


#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.

#### SADAPS BARD AHL CORPORATION

BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France  
TEL : +33 (0)3 10 38 38 38  
FAX : +33 (0)3 51 08 90 51  
MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4 / 8
		Edition révisée n° : 3
		Date : 16 / 3 / 2015
		Remplace la fiche : 5 / 9 / 2014
<b>KTEX 2014</b>		<b>4179.</b>

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** : Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

- sur le sol : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
- sur l'eau : Remédier aux épandages importants à l'aide d'une pompe ou d'un aspirateur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Manipulation** : Ne pas fumer. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter un vêtement de protection approprié.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine.
- Durée de stockage** : 3 ans.
- Stockage - à l'abri de** : Acides forts. Oxydant.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle


- Limites d'exposition professionnelle** : Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. : VME [mg/m<sup>3</sup>] : 1200  
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. : VME [ppm] : 184  
3-butoxy-2-propanol : TLV© -TWA [ppm] : 1000  
3-butoxy-2-propanol : VME [mg/m<sup>3</sup>] : (allemagne) 2400  
3-butoxy-2-propanol : VME [mL/m<sup>3</sup>] : (allemagne) 1000

### 8.2. Contrôle de l'exposition

## SADAPS BARD AHL CORPORATION

BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France  
TEL : +33 (0)3 10 38 38 38  
FAX : +33 (0)3 51 08 90 51  
MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5 / 8
		Edition révisée n° : 3
		Date : 16 / 3 / 2015
		Remplace la fiche : 5 / 9 / 2014
<b>KTEX 2014</b>		<b>4179.</b>

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

#### Protection individuelle

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.(EN166).
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.(EN374)
- Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique à 20 °C : Liquide.
- Couleur : Incolore.
- Odeur : Caractéristique.
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
- pH : Non applicable.
- Point de fusion / Point de congélation : Aucune donnée disponible.
- Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition [°C] : 185 - 220 °C
- Point d'éclair [°C] : > 61
- Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
- Inflammabilité : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : 0,6-6,1 vol %
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.
- Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.
- Densité relative : 0,8 - 0,815
- Solubilité : Aucune donnée disponible.
- Coefficient de partage : n-octanol / eau : Aucune donnée disponible.
- Température d'auto-inflammabilité : > 230 °C
- Température de décomposition : 235 - 315 °C
- Viscosité : 1,5 mm<sup>2</sup>/s 40°C
- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.
- Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

#### 9.2. Autres informations

- Autres données : Aucune donnée disponible.

### SECTION 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable.

#### 10.2. Stabilité chimique


Stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### SADAPS BARD AHL CORPORATION

BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France  
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38  
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51  
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6 / 8
		Edition révisée n° : 3
		Date : 16 / 3 / 2015
		Remplace la fiche : 5 / 9 / 2014
<b>KTEX 2014</b>		<b>4179.</b>

#### SECTION 10. Stabilité et réactivité (suite)

Aucun(es) dans des conditions normales.

##### **10.4. Conditions à éviter**

**Conditions à éviter** : Chaleur. Flamme nue. Etincelles. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

##### **10.5. Matières à éviter**

**Matières à éviter** : Acides forts. Oxydants forts.

##### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

**Produits de décomposition dangereux** : Hydrocarbure. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

#### SECTION 11. Informations toxicologiques

##### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Voir le Récapitulatif des Risques

SECTION 2

##### **Toxicité aiguë**

- **Inhalation** : • Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. :  
Rat inhalation CL50 [mg/m<sup>3</sup>] : (4h) > 4900  
Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.  
Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux.
- **Cutanée** : • Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. :  
Rat dermal LD50 [mg/kg] : > 5000  
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Oculaire** : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
- **Ingestion** : • Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. :  
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 5000  
• d-Limonene : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 5000  
L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

#### SECTION 12. Informations écologiques

##### **12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### **12.2. Persistance - dégradabilité**

Aucune donnée disponible.

##### **12.3. Potentiel de bio-accumulation**

Aucune donnée disponible.

##### **12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible.

##### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Aucune donnée disponible.

##### **12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible.

#### **SADAPS BARD AHL CORPORATION**


BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France

TEL : +33 (0)3 10 38 38 38

FAX : +33 (0)3 51 08 90 51

MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7 / 8
		Edition révisée n° : 3
		Date : 16 / 3 / 2015
		Remplace la fiche : 5 / 9 / 2014
<b>KTEX 2014</b>		<b>4179.</b>

### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### SECTION 14. Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé.

#### 14.5. Danger pour l'environnement

**En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

**Mesures d'urgence en cas d'accident** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Arrêter le moteur.

Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.

Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.

PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

### SECTION 15. Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

**Tableaux des maladies** : Tableau RG 65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.

**professionnelles selon le Code du Travail Français :** Tableau RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

### SECTION 16. Autres informations

**Texte des Phrases H :** : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

#### **SADAPS BARD AHL CORPORATION**


BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France

TEL : +33 (0)3 10 38 38 38

FAX : +33 (0)3 51 08 90 51

MAIL : industrie@bardahlfrance.com

**En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59**

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 8 / 8
		Edition révisée n° : 3
		Date : 16 / 3 / 2015
		Remplace la fiche : 5 / 9 / 2014
<b>KTEX 2014</b>		<b>4179.</b>

**SECTION 16. Autres informations (suite)**

<p><b>Texte des Phrases R :</b></p> <p><b>Utilisations recommandées &amp; restrictions</b></p> <p><b>Autres données</b></p> <p><b>Date d'impression</b></p>	<p>H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  H315 - Provoque une irritation cutanée.  H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.  H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>: R10 : Inflammable.  R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.  R38 : Irritant pour la peau.  R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p> <p>: Voir fiche technique pour des informations détaillées.</p> <p>: Etiquette : ES CLP 072  Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.</p> <p>: 16 / 3 / 2015</p>
---	--

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 453/2010 du Parlement Européen et du Conseil.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document